

SAN JUAN – GAC : Mise à jour du PSWG
Dimanche 11 mars 2018 – 11h30 à 12h00 AST
ICANN61 – San Juan, Porto Rico

GHISLAIN DE SALINS: Trente minutes, ce dimanche 11 mars. Pouvons-nous commencer les enregistrements ? Merci beaucoup.

Merci Cathrin, merci Laureen, c'est un plaisir de vous avoir parmi nous au GAC pour que vous nous parliez du travail du PSWG qui est très important.

Nous sommes ravis d'écouter des informations que vous allez nous donner, y compris le GDPR. Mais je suppose que vous allez nous en parler plus tard.

CATHRIN BAUER BULST: Merci Ghislain, merci à tous les membres du GAC, je sais que c'est une belle journée aujourd'hui et vous êtes ici enfermés dans cette salle. Merci de vous donner le temps de nous entendre.

Nous avons quelques informations et mises à jour que nous voulons partager avec vous. Et sans doute il y a d'autres collègues qui vont participer aussi.

Remarque : *Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

Nous voulons respecter le temps, mais nous voulons vous parler de 6 points qui ont trait aux nouvelles par rapport à la situation des co-présidents. Comme vous savez je suis la seule co-présidente pour l’instant. Le plan de travail a eu une réunion à Bruxelles, nous voulons vous donner des informations sur cette réunion. On va parler de l’atténuation de l’utilisation malveillante,, on va parler des services d’anonymisation et d’enregistrement fiduciaires et comme l’a dit Ghislain, on va parler du GDPR WHOIS, une question que l’on essaie d’aborder conjointement.

Nous allons passer au premier point.

Comme vous le savez, depuis qu’Alice [Munyia] de la Commission de l’Union Africaine ne travaille plus avec nous dans ce groupe, je suis la seule co-présidente depuis quelque temps. Il faut essayer de trouver une solution. Vous devez vous rappeler que pendant la dernière réunion du GAC on a partager nos critères de sélection pour choisir une co-présidence de ce groupe de travail sur la sécurité publique du GAC. Vous avez présenté vos commentaires et nous avons essayé de convoquer des bénévoles respectant ces critères, et Laureen Kapin de la commission fédérale de commerce des Etatst-Unis a présenté sa candidature. Elle a participé au travail du GAC, elle a représenté le GAC dans le groupe de travail de révision de la concurrence, le

choix du consommateur, elle a travaillé sur des points importants pour les nouvelles séries des nouveaux gTLD.

Elle dirige des réunions de travail sur des questions concernant le GDPR et autre. C'est un véritable plaisir pour moi de la présenter dans son nouveau rôle qu'elle occupe depuis quelque temps à titre informel.

Je lui souhaite donc une chaleureuse bienvenue. Elle est donc une de nos co-présidente. Merci Laureen d'avoir présenté votre candidature. C'est un plaisir d'être avec vous ici.

Je veux parler aussi de notre réunion intersession. Nous avons travaillé avec d'autres représentants des organes d'application de la loi à Bruxelles il y a quelques semaines. Il y a eu plus de 60 participants, y compris des experts de différents états membres de l'Union Européenne et trois États associés, et aussi de la Commission de l'Union Européenne.

On a analysé l'impact du modèle de conformité provisoire de l'ICANN, et qu'est-ce que cela veut dire pour les organismes d'application de la loi, pour savoir les possibilités d'accès à l'information pour les différentes recherches.

Nous avons également abordé les efforts quant à l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. On a partagé notre plan de travail et nos efforts, nos initiatives de diffusion pour que les

membres qui ne peuvent pas participer en personne soient en mesure d'être connectés et de faire leur contribution, de sorte à avoir la contribution des représentants des différents pays.

On a vraiment eu de très bonnes idées qui ont été partagées.

Voyons les résultats de la réunion. En premier lieu on a identifié une série de besoins spécifiques pour les organismes de respect de la loi et l'accès au WHOIS, et il faut s'assurer que ce modèle préliminaire et puis le modèle permanent et la nouvelle politique soient conformes aux besoins dans le domaine de la sécurité publique et l'accès à l'information de la part de ces organismes.

On a également mis à jour notre plan de travail avec des propositions pour mieux coopérer avec les professionnels du domaine de l'ordre public, et notamment pour ceux qui ne sont pas dans le domaine habituel des réunions de l'ICANN. Nous allons continuer avec cette mise à jour. On a le plan de travail de ce groupe sur la sécurité publique qui sera présenté par Laureen.

LAUREEN KAPIN :

Ceci se trouve dans les documents d'information que vous avez reçue, je ne vais pas le présenter en détail, je vous le laisse tout simplement pour que vous le lisiez.

Je vais tout simplement donner un panorama général sur nos prochaines activités.

On a mené des débats dans des réunions précédentes, on a parlé de la capacité de la mitigation de cyber-délits, de l'utilisation malveillante du DNS, c'est quelque chose de central pour nous. Et l'ICANN a différentes pistes de travail focalisées non seulement dans la collecte de données sur l'utilisation malveillante du DNS, mais aussi mettre cela à la disposition de la communauté pour compter avec cette information.

Nous espérons que cette information sera utile pour encourager des initiatives en matière de politique, c'est-à-dire savoir où sont les points clefs quant à l'utilisation malveillante du DNS des différents acteurs malicieux et savoir comment combattre ou lutter contre ce comportement malveillant.

En ce qui concerne une question très à la mode, à savoir le WHOIS et le nouveau service proposé, pour nous c'est central de nous assurer que cette information clé pour la protection du public de la part des acteurs privés, des organismes d'application de la loi chargés de prévenir le cyber-délit, et bien pour nous c'est très important de garantir que ces informations soient maintenues et soient disponibles. Et bien entendu qu'elles respectent les lois applicables, y compris le GDPR.

Nous voulons accéder, il y a toujours des problèmes avec l'exactitude des données et il y a des obligations en matière d'exactitude des données disponibles.

Troisièmement, nous voulons nous assurer que nous, en tant que groupe de travail sur la sécurité publique, nous soyons efficaces et résilients et que nous travaillions dans l'amélioration continue.

Nous attendons vos commentaires, et nous essayons notamment de convoquer des personnes pouvant prendre en charge et diriger différentes questions qui sont prioritaires pour nous. De sorte à ce qu'on n'entende pas toujours les mêmes personnes parler des mêmes questions.

Nous, on n'est pas une commission dans ce groupe de travail, on a besoin de beaucoup de joueurs, comme dans les équipes de football.

Au cours de la réunion de Bruxelles, il y a eu plus de 60 participants, ce qui montre un énorme intérêt et un grand engagement. Il faudrait voir la manière d'aider la participation effective et efficace au-delà de leur présence dans ces réunions.

Et pour finir, quatrièmement, nous voulons continuer à élargir le nombre de membres de ce groupe. Et comme l'ICANN est une organisation multipartite, nous voulons nous assurer de tenir

compte de la diffusion vers les différentes parties prenantes de la communauté. De sorte à pouvoir contacter ceux avec lesquels on a des différences, parvenir à un accord... Voilà, c'est donc une priorité pour nous.

Je finis donc ce petit aperçu du plan de travail de notre groupe. Bien entendu, nous avons des documents vraiment longs que vous avez reçus sans doute.

Et avec plaisir on pourra en parler.

CATHRIN BAUER BULST: Merci Laureen. Mardi matin, nous aurons une réunion du groupe de travail sur la sécurité publique, et là vous aurez l'occasion de présenter vos commentaires. Mais, nous avons reçu également vos commentaires par courriel ou par une autre voie.

Pour ce qui est de l'atténuation de l'utilisation malveillante, je voudrais vous présenter cette mise à jour. Vous suivez sans doute le travail effectué sur l'information de l'utilisation malveillante du DNS, dans différents groupes de travail.

Laureen m'a dit que l'organisation ICANN a créé un outil pour informer ces cas d'utilisations malveillantes. L'outil s'appelle DAAR, qui va informer des problèmes spécifiques. Il va pouvoir être possible de faire des commentaires, voir les politiques en vigueur et leur efficacité et aussi pour concevoir des politiques

pour les séries futures qui puissent voir de mieux travailler sur l'utilisation malveillante du DNS.

Dans l'équipe de révision de la confiance, la concurrence et le choix du consommateur, et bien ce groupe a créé des recommandations spécifiques à propos de l'utilisation malveillante du DNS et des commentaires ont été présentés à cet égard. Il y a aussi les initiatives de protection des consommateurs de l'ICANN.

Nous travaillons avec le directeur de la protection aux consommateurs pour voir les opportunités d'améliorer les politiques en vigueur et nous assurer d'éviter dans la mesure du possible l'utilisation malveillante du DNS. Et que cela devienne efficace pour les utilisateurs du système de nom de domaine.

Nous voulons également faire le suivi d'une piste de travail spécifique, étant donné le travail en cours en matière de WHOIS et de GDPR, nous sommes en attente de certains résultats, mais nous voulons nous centrer spécifiquement, et nous vous invitons à le faire, dans la conception des principes pour l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS.

Nous prendrons des mesures pour atténuer cette utilisation malveillante, et nous devons voir quelles sont les attentes par rapport aux politiques publiques.

Maintenant, je vous invite à passer à la cinquième partie de la présentation, l'information mise à jour sur le service d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. Je ne sais pas si mon collègue est dans la salle, si Peter est dans la salle pour faire sa présentation?

Dans ce domaine, il faudrait nous centrer sur la mise en œuvre d'un processus d'élaboration de politique conclu en janvier 2017. Cette mise en œuvre a pris très longtemps, ou pas mal de temps parce qu'il y a eu des inquiétudes de la part du GAC sur le résultat de ce PDP, notamment pour ce qui est de l'utilisation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire de la part d'entités commerciales. Par exemple une entité qui offre des services de transactions en ligne pourrait bénéficier de ces services, ou à partir de ces services où son nom devrait être publiquement disponible.

Puis il y a l'accès aux données de la part des organismes d'application de la loi. Comment les forces de l'ordre public peuvent découvrir qui est derrière ce service d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire.

Tout cela a été analysé en détail par l'équipe de la mise en œuvre et en ce moment, on travaille dans un cadre de divulgation de l'information pour que les forces de l'ordre public puissent accéder aux informations.

On peut considérer une procédure d'urgence permettant que les forces de l'ordre public puissent, dans un délai de 24 h, pouvoir accéder à ces données. Parce qu'il y a un risque de vie par exemple, ou un besoin ou une nécessité urgente. Et bien on peut accéder au nom du titulaire qui est protégé par les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire.

C'est quelque chose qui est en discussion. Il y a pas mal de controverses. On va traiter de la question au cours d'une réunion et, si nous arrivons à nos objectifs, nous allons voir une bonne procédure préliminaire d'accréditation, on espère l'ouverture imminente d'une période de consultation publique pour que tout le monde puisse présenter son point de vu sur le travail de ce groupe. Et au mois d'aout, on va annoncer le programme avant la fin des accords préliminaires en vigueur.

La question favorite est le WHOIS et le GDPR. Nous remercions Ghislain de son leadership, c'est quelque chose de central.

Nous remercions également Olga de sa participation très active dans les dernières téléconférences, cela montre que le GAC peut présenter des commentaires détaillés au cours d'une semaine après a publication d'un document. Ce que je veux dire, c'est le modèle provisoire ou préliminaire qui a été publié.

Le GAC a pu trouver une position conjointe dans un bref délai lorsqu'il s'agit d'une question si importante. Le GDPR et WHOIS sont importants pour le traitement par l'ICANN.

On a signalé quelques séances, et ça commence demain avec la séance intercommunautaire où on va traiter le modèle préliminaire.

Nous espérons que cette question apparaisse aussi au forum public et nous avons une série de séances pour traiter de la question. Il y en a trois en particulier que je veux signaler. Mardi matin nous allons pouvoir parler du GDPR après la séance publique et la séance intercommunautaire et on pourra analyser en détail les modèles proposés pour l'application de la loi. Mardi, il y aura aussi la réunion du GAC et du conseil d'administration de l'ICANN, à ce moment-là, nous pourrions peut-être analyser le raisonnement détaillé de l'ICANN et les commentaires présentés et voir par exemple s'il faut une analyse plus poussée du modèle ou du document.

Nous vous invitons à participer de ces séances pour voir quels sont les points de vue de la communauté à cet égard.

Nous considérons que, étant donné que le modèle devra être mis en œuvre, nous considérons qu'il est central d'apporter des commentaires, des contributions du point de vue de la politique publique pour voir la manière de mettre au point ce modèle

préliminaire afin de développer un système d'accréditation définitif.

Je ne sais pas si Laureen veut ajouter quelque chose ?

LAUREEN KAPLIN: Non, non, je crois que c'est bien.

CATHRIN BAUER BULST: Et bien, avec ceci, nous finissons notre mise à jour. On ne vous a pas donné le temps de poser vos questions pendant la présentation, mais avec plaisir. Nous allons recevoir vos questions et commentaires en ce moment. Vous voulez demander la parole ?

GHISLAIN DE SALINS: Merci Cathrin et Laureen de ce rapport que vous avez présenté, c'est une bonne idée et nous avons vu vraiment ce que votre groupe de travail sur la sécurité publique fait.

Laureen soyez la bienvenue, c'est un plaisir de vous avoir comme co-présidente du PSWG. Nous remercions également la participation dans le respect du GDPR. Je crois que la Norvège, la Chine, demandent la parole.

La Norvège et puis la Chine.

NORVEGE :

Merci de ce rapport sur le travail du PSWG. Je voudrais mentionner l'importance d'organiser ces réunions en personne sur la sécurité publique en dehors des réunions de l'ICANN, parce que c'est vraiment très important, et cela donne l'opportunité à d'autres parties intéressées à participer, à se concentrer dans les questions relatives à la sécurité publique liées au DNS. Merci beaucoup de votre effort.

CHINE :

Merci Ghislain. En premier lieu, je tiens à féliciter Lauren puisqu'elle est co-présidente du groupe de travail. Et nous espérons voir cette capacité de leadership que vous avez et qui est très connue.

En ce qui concerne le plan de travail du PSWG, je vois que ce document est vraiment bien, très bien préparé, très bien élaboré. Et ce serait bien si l'on pouvait inclure dans ce document le plan des réunions, parce que peut-être vous prévoyez des ateliers, peut-être des réunions intersessions. Et si vous avez ce plan déjà établi, ce serait bien de le connaître et de cette manière d'autres membres du GAC pourraient planifier leur voyage ou prévoir leur voyage sur la base de ce chronogramme.

LAUREEN KAPIN : Merci. Nos réunions ont été un peu ad hoc, soi-disant. Ce que je veux dire, c'est qu'on n'a pas prévu un chronogramme des réunions en personnes entre les réunions de l'ICANN. Je crois nous essayerons de planifier les réunions et publier ces informations pour que tout le monde puisse participer. Je crois que la suggestion que vous avez présentée par rapport à la planification, des planifications plus régulièrement entre les réunions de l'ICANN, c'est-à-dire c'est une excellente suggestion et on va certainement en tenir compte.

Merci.

GHISLAIN DE SALINS : Merci Laureen. D'autres demandes de parole ? D'autres commentaires sur le travail du PSWG ? Ok, je ne vois personne. Alors, Cathrin, Laureen, je ne sais pas si vous avez des commentaires à faire ?

Je vous remercie.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]